

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

SOLIER

Niveau 3

INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP
Code RNCP : 38758
(Plus d'info : www.francecompetences.fr)

CERTIFICATEUR
Ministère de l'Éducation Nationale
et de la Jeunesse

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT
31 août 2029

PUBLIC CONCERNÉ
Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP
Une étude particulière peut être mise en place.
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu
de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS
▫ **Par la voie de l'apprentissage :**
Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
la formation.
Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31
décembre de l'année de la formation.
*Sans condition d'âge pour les personnes reconnues
travailleur handicapé, ayant un projet de création
ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme,
inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.*
▫ **En contrat de professionnalisation :**
Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
la formation.
Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.
Bénéficiaires de minima sociaux.
▫ **Autres dispositifs de la Formation
Professionnelle Continue :**
Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS
Débutant accepté.
Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de
la visite médicale d'embauche.

- Le titulaire de la spécialité « solier » de mention complémentaire (MC),
niveau 3, met en œuvre des revêtements de sols souples, tels que
textiles, linoléum, PVC, matériaux naturels, caoutchouc. Il assure le
confort à la marche des usagers, en améliorant les performances
acoustiques et thermiques des sols. Il contribue à la sécurité des
personnes en améliorant les circulations à travers l'accessibilité visuelle
et sensorielle. Il participe à la décoration des espaces intérieurs.

1. Activités visées

Le secteur d'activité principal concerne les entreprises artisanales de pose de
revêtements de sols réparties sur tout le territoire national. Il regroupe également des
structures du domaine de la finition.

Les entreprises mettent en œuvre des revêtements de sols en textile, fibre naturelle,
linoléum, caoutchouc, PVC, stratifié.

Le solier intervient seul ou en équipe dans des bâtiments neufs, en rénovation ou en
réhabilitation. Il peut être amené à intervenir sur site occupé.

Ses principales activités sont :

- Préparation de son intervention et du chantier (analyse et exploitation des
documents écrits et graphiques, sélection de l'outillage et des produits de mise
en œuvre, quantification des produits de mise en œuvre)
- Organisation de son intervention (réception, vérification et stockage des
approvisionnements, sécurisation de son poste de travail, repli du chantier)

2. Compétences attestées

Étude et préparation d'une intervention :

- Identifier les informations nécessaires à son intervention
- Déterminer l'outillage et les produits de mise en œuvre

Réalisation et mise en œuvre :

- Organiser l'approvisionnement
- Sécuriser son intervention
- Réaliser le repli du chantier
- Préparer les supports
- Mettre en œuvre les revêtements
- Poser les accessoires, les éléments de finition

Compte-rendu d'intervention :

- Echanger et rendre-compte oralement
- Compléter des documents

 INFORMATIONS**CONDITIONS D'ENTRÉE****DANS LA FORMATION**

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

CAMPUS DE FORMATION

BTP CFA Marne (51)

BTP CFA Vosges (88)

**DURÉE DE LA FORMATION**

De 6 à 12 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION**▣ Par la voie de l'apprentissage :**

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER**VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :**

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 01/09/2024

3. Méthodes pédagogiques

Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

4. Outils et moyens techniques

Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

6. Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (Voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation.

Le diplôme est aussi accessible par la VAE.